



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2018

JUSTICE FISCALE!

Sous l'Ancien Régime, un jour c'est le Tiers État qui refuse la taille et la gabelle!

C'est maintenant écrit dans les livres de l'Histoire de France : sous l'Ancien Régime, la France était très inégalitaire. Pour payer les dépenses du Royaume, pour entretenir le Roi et sa Cour, pour financer le train de vie de la Noblesse et du Clergé, tout était mis à la charge du Tiers état. Quand le Roi se lançait dans une guerre, ou dans des grands travaux, ou dans des dépenses somptuaires, il empruntait auprès des plus riches bourgeois, auprès des financiers de l'époque. Ensuite, il fallait rembourser la dette, et seuls les gens du Tiers État étaient appelés à contribuer.

C'est maintenant écrit dans les livres de l'Histoire de France: une telle situation, à ce point inégalitaire, ne pouvait durer toujours. Et les historiens nous expliquent que, très naturellement, le Peuple se souleva, que les riches prirent peur, que certains s'accrochèrent à leurs privilèges et ne voulurent rien lâcher, que d'autres, plus lucides, voulurent bien faire quelques concessions, mais qui, fondamentalement, ne mettraient rien en cause. Mais il était déjà trop tard. Ce n'était plus seulement contre le prix du pain, contre la taille et la gabelle, que le Peuple se soulevait. C'était pour une autre répartition des richesses, c'était pour de l'égalité et de la justice, c'était pour la reconnaissance et l'établissement de mêmes droits pour tous.

C'est ce que nous disent nos livres d'histoire.

Sous la Présidence de Macron 1er, l'injustice fiscale se renforce!

L'injustice fiscale en France n'a pas commencé avec l'élection d'Emmanuel Macron. Mais, depuis son installation, l'outil fiscal a été fortement utilisé pour renforcer les inégalités. La Loi de Finances pour 2018 est une caricature de ce que peut faire un gouvernement qui sert outrageusement les plus riches, et, dans le même temps, oppresse sans pitié plus ou moins tous les autres. Dès le 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur les sociétés a poursuivi sa baisse, les dividendes perçus par les actionnaires sont devenus imposables à l'impôt sur le revenu à un taux plafonné de 30 %, et les propriétaires de portefeuilles boursiers ont été exonérés d'impôt sur la fortune. Ceci met forcément le budget de l'État en difficulté. Et le gouvernement met en avant les déficits publics pour réduire certaines dépenses publiques (supprimer des emplois, fermer des services publics, réduire des aides sociales, des prestations, et augmenter d'autres taxes, etc.). Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2018, la CSG a été augmentée de 25 %, notamment pour les personnes retraitées. Pour cette catégorie sociale, ceci intervenait après plusieurs années de gel des pensions (aucune revalorisation annuelle en fonction de l'évolution des prix ou des salaires) et après la suppression de quelques dispositions fiscales spécifiques (1/2 part fiscale supplémentaire pour les personnes seules ayant élevé un ou des enfants, par exemple). Le 15 mars 2018, 200 000 personnes retraitées manifestaient dans l'ensemble du pays, mais le Président,

son gouvernement et sa majorité parlementaire restaient sourds aux demandes des retraité-e-s et de leurs organisations syndicales. En automne 2018, c'était une taxe supplémentaire sur les carburants qui mettait dans la rue des milliers de personnes. Là aussi, au début, la revendication portait uniquement sur la suppression de cette taxe. Mais, rapidement, les revendications se sont étoffées au fur et à mesure des silences et du mépris des gouvernants. Désormais, ce dont il s'agit, pour les retraité-e-s comme pour les « gilets jaunes », c'est d'une autre répartition des richesses.

Lors de son intervention du lundi 10 décembre, le Président de la République a dit avoir entendu de la colère et de l'indignation et reconnaît même des revendications légitimes. Il a peut être entendu, mais il ne répond en rien aux exigences actuellement exprimées.

Nous avons tout d'abord eu droit à un discours « d'une très grande fermeté » à l'égard des violences. Personne n'aime voir de telles images de biens publics ou privés dégradés. Personne n'aime voir des casseurs casser. Certes. Mais personne n'aime être tabassé sans raison par des « forces de l'ordre ». Personne n'aime voir ses enfants agenouillés, les mains sur la tête, entourés de policiers casqués et armés jusqu'aux dents. Et M. Macron sait très bien que, lui et les siens, sont bien les premiers casseurs de la République, casseurs des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, casseurs de biens publics qui sont laissés en déshérence, bradés à la convoitise d'intérêts privés, casseurs de solidarités, casseurs de vies d'hommes et de femmes brisés par des conditions de travail insupportables, cassés par le chômage et l'exclusion, cassés par la misère.

Quant au volet « social » du discours, il nous faut bien chercher. Les retraités et les retraitées, par exemple, n'y trouvent aucune réponse à leurs revendications. Selon ses propos, et si nous avons bien compris, les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 2 000 euros seront dispensées de l'augmentation de la CSG. Déjà les pensions inférieures à environ 1 400 euros / mois en étaient exonérées. Mais, surtout, M. Macron maintient le décrochage de toutes les pensions par rapport à l'évolution des prix ou des salaires. En 2018, en 2019 et en 2020, les retraité-e-s vont perdre chaque année environ 1,5 % de pouvoir d'achat « en plus », tout ceci se cumulant. Au final, par ce seul décrochage, chaque personne retraitée percevra sur l'année 2021 environ 10 % de moins qu'en 2014, soit environ un mois de moins sur une année ! M. Macron n'a rien dit sur les minima sociaux : le projet de Loi de finances pour 2019 prévoit toujours le gel de la plupart d'entre eux en 2019 par rapport à l'inflation : ceci veut concrètement dire un appauvrissement des plus pauvres !

M. Macron, au cours de cette intervention, a donné un certain nombre de gages et de garanties aux plus riches et il a rassuré les banques, les financiers et les gros actionnaires. Il maintient la baisse de l'impôt sur les sociétés, il maintient le plafonnement de l'imposition des dividendes à 30 %, il maintient la suppression de l'ISF sur les patrimoines boursiers. Il maintient un système fiscal qui fait principalement appel à des taxes sur la consommation (TVA et Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques – TICPE) et néglige les impôts progressifs. Et il continue de mentir en prétendant que tout ceci est favorable à l'investissement et à l'emploi, alors que les résultats concrets, depuis des années de politique fiscale laxiste à l'égard des plus riches, ce sont à la fois un chômage de masse et des inégalités de plus en plus fortes.

M. Macron continue de rassurer celles et ceux qui ont misé sur sa personne pour faire leur politique: il maintient sa réforme de l'État, derrière laquelle nous aurons une casse du Statut de la Fonction Publique et un nouveau recul de la présence des administrations sur l'ensemble du territoire; il maintient la réforme de l'assurance-chômage, la réforme des retraites. Sa promesse de « mettre fin aux avantages indus et à l'évasion fiscale » est une « parole verbale » qui ne menace en rien les fraudeurs fiscaux et sociaux de haut vol: il continue de supprimer des emplois dans les services fiscaux et dans toutes les administrations et tous les services chargés de contrôler les entreprises (douanes, concurrence, consommation, répression des fraudes, etc.).

M. Macron veut poursuivre la baisse des dépenses publiques utiles au bon fonctionnement du pays, utiles et nécessaires pour créer du lien social dans l'ensemble de la Nation. Les quelques milliards d'euros que vont coûter au budget de l'État les quelques mesures annoncées ne seront financés par

aucune contribution supplémentaire des plus riches. Nous aurons donc, soit un déficit budgétaire supplémentaire (qui conduira à un endettement supplémentaire et à des intérêts plus importants payés par l'ensemble des contribuables au bénéfice des financiers prêteurs), soit une inflation un peu plus importante (qui conduira à appauvrir encore plus vite toutes celles et tous ceux dont les revenus ne sont pas indexés sur l'inflation).

M. Macron est totalement silencieux sur sa politique environnementale. Il y a quelques jours, l'urgence climatique imposait une augmentation des taxes sur les carburants et, d'un seul coup, il n'y a plus d'urgence climatique (car il n'est pas question de taxer les plus gros pollueurs). Et M. Macron nous évoque un débat sur l'identité, qui n'a rien à voir avec le conflit social et politique en cours, ou alors qui voudrait laisser croire que les étrangers, les immigrés, les réfugiés auraient une part de responsabilité dans la crise actuelle!

M. Macron continue de participer à la maintenance d'un chômage de masse, en ne parlant jamais de réduction du temps de travail en fonction de l'évolution des gains de productivité, en continuant de faire travailler plus celles et ceux qui ont déjà un emploi. C'est notamment l'objectif de la défiscalisation des heures supplémentaires : pour « gagner plus », celles et ceux qui ont un emploi n'auront pas d'augmentation de leur salaire, mais il faudra qu'ils et elles travaillent plus, et ces heures supplémentaires seront en partie payées par l'État. Ceci veut dire, très concrètement, que des patrons auront une main d'œuvre à leur disposition plus ou moins payée par les contribuables (à 50 % par la TVA!). Et sa réforme des retraites conduira nombre de personnes « en activité » à retarder leur départ en retraite pour essayer d'avoir une retraite « décente » ; c'est-à-dire que des personnes âgées et fatiguées devront continuer de travailler pendant que leurs enfants, ou petits-enfants, seront au chômage!

Le 18 décembre 2018, à l'appel de 9 organisations de retraité-e-s (CGT, FO, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FSU, FGR-FP, LSR, UNRPA Ensemble & solidaires), des manifestations et des rassemblements de personnes retraitées auront encore lieu dans un certain nombre de départements, particulièrement devant le Ministère des Finances, à Bercy.

Le 18 décembre 2018, les personnes retraitées plus particulièrement, exigeront une réforme fiscale conduisant à une justice fiscale et à une justice sociale!